

**Conseil consultatif de quartier commun
Gros caillou – École militaire**

vendredi 11 décembre 2020

Compte rendu

La réunion démarre à 18h. Elle est présidée par Bruno DELGADO, adjoint au maire délégué aux conseils consultatifs de quartier.

Étaient aussi présents :

Josiane GAUDE, adjoint au maire chargée de la coordination de l'action municipale

René-François BERNARD, conseiller de Paris

Marguerite CHEVREUL, conseillère d'arrondissement

Bruno DELGADO indique que le Maire a souhaité la tenue des conseils de quartier avant Noël afin d'apporter aux habitants les dernières informations sur la vie et les projets de l'arrondissement en cette période sanitaire.

Il demande à tous les participants de bien vérifier qu'ils reçoivent les mails que la mairie envoie à l'ensemble des habitants, mais aussi, de manière spécifique, aux commerçants, et de demander leur inscription par mail le cas échéant.

À ce stade de la réunion, plusieurs participants en visioconférence font état de difficultés à suivre les échanges. Des problèmes techniques affectent l'audio de la retransmission.

Bruno DELGADO annonce que la mairie sera bientôt équipée d'un nouveau matériel permettant la tenue de réunions mixtes dans de meilleures conditions.

1. Présentation des élus référents



Bruno DELGADO

bruno.delgado@paris.fr

Adjoint au maire délégué aux conseils consultatifs de quartier.



René-François BERNARD

rene-francois.bernard@paris.fr

Conseiller de Paris

Élu référent pour le quartier de l'École militaire



Marguerite CHEVREUL
marguerite.chevreul@paris.fr

Adjoint au maire déléguée aux affaires sociales
Élu référent pour le quartier du Gros caillou

Ce sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur relayer, par mail ou au 01 53 58 75 30, toute suggestion, observation ou plainte relevant de la qualité de vie dans ces quartiers.

2. Accueil des nouveaux conseillers de quartier

Bruno DELGADO souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers de quartier nouvellement élus et remercie les réélus de poursuivre cette belle mission.

Les conseils consultatifs de quartier constitueront tout au long de la mandature le point de rencontre et de dialogue entre les citoyens et la mairie d'arrondissement. Tous les habitants sont invités à participer aux réunions.

À ce titre, les conseillers de quartiers ont un rôle crucial, celui de faire remonter toutes les demandes et idées susceptibles d'améliorer la qualité de vie dans l'arrondissement.

3. Rappel sur les mesures sanitaires anti-COVID

Bruno DELGADO a tenu à rappeler les actions du 7^e arrondissement pour lutter, à l'échelle locale, contre le COVID.

- Centre de dépistage par tests antigéniques : ce barnum installé dans la cour de la mairie a permis d'effectuer plus de 2000 tests.
- Distribution de masques en tissu : organisées à la Maison des Associations, ces distributions ont permis de distribuer plus de 500 masques aux habitants. Ils ont aussi été mis à disposition à l'entrée de la mairie.
- Purificateurs d'air dans les crèches municipales : dans son avis du 21 mai 2020, le Ministère de la Santé recommande l'utilisation de ces filtres pour réduire la transmission des virus et des polluants chimiques. Ces purificateurs seront aussi utiles en cas de pic de pollution.
- Soutien aux commerçants : la Mairie a permis aux commerçants de gagner en visibilité en mettant en place la plate-forme de recensement pour le cliquer-déposer et en relayant toutes les actions innovantes permettant de poursuivre les activités jugées « non-essentiels ».
- Dématérialisation des événements : Salon du livre « 2.0 », création de notre chaîne Youtube « Mairie du 7 », hashtag « M7Noël2020 », malgré la crise nous avons fait vivre l'animation culturelle de l'arrondissement.

- Page Facebook « Mairie du 7e solidaire – Entraide et cours en ligne » : cette page ouverte pendant le premier confinement offre à chacun la possibilité de signaler ses disponibilités pour des activités solidaires : soutien scolaire, activités périscolaires, garde d'enfants, etc.

4. Point de calendrier sur les chantiers de voirie

- **Installation d'arceaux vélo**

Bruno DELGADO indique que la Mairie reçoit de nombreux signalements au sujet des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite supprimées au profit d'arceaux vélo. Il revient sur le contexte de l'installation de ces arceaux et les raisons pour lesquelles les places de stationnement PMR n'ont pas été remplacées immédiatement.

La généralisation des zones 30 à tout le territoire parisien en 2021 est un objectif de l'Hôtel de Ville. Cet abaissement de la vitesse a pour effet d'autoriser les vélos à circuler en contre-sens. Pour accueillir ces nouveaux cyclistes potentiels, la Section territoriale de voirie (STV) est en train d'implanter un grand nombre d'arceaux vélo dans l'arrondissement.

Ces arceaux sont prioritairement installés à proximité immédiate des passages piétons, puisque la loi d'orientation des mobilités de 2019 oblige les villes à dégager la vue en amont des passages piétons avant 2027.

Voici le planning de l'installation d'arceaux vélo en amont des passages piéton :

Du 30 novembre au 4 décembre 2020 : rues Gallimard, Grenelle, de Bellechasse

Du 7 au 11 décembre 2020 : rues de Commaille, de la Planche, Barbet de Jouy, 101 rue du Bac, 48 rue de Grenelle

Du 14 au 30 décembre 2020 : rue de Babylone

Janvier 2021 : rues Paul-Louis Courier, de la Visitation, de Saint-Simon

Concernant la suppression des places PMR, sans que la signalétique ne soit effacée, il s'agit d'une erreur des services de la voirie qui sont intervenues dans un second temps, avec du retard, pour : 1) effacer le logo « personne handicapée » sous les arceaux vélo nouvellement installés 2) créer une nouvelle place PMR à proximité.

René-François BERNARD présente ensuite le calendrier des chantiers les plus importants prévus au premier semestre 2021 dans les quartiers concernés. Ces chantiers feront l'objet d'une communication auprès des habitants de la part des opérateurs ainsi que sur le site de la mairie :

- **Réfection des égouts avenues de Saxe, de Suffren et de Ségur, rue d'Estrées**

Ces travaux ont déjà fait l'objet d'une communication auprès des riverains de la part de la Ville. La vétusté des égouts rend obligatoire cette réfection qui devrait se prolonger jusqu'en juillet 2021.

Les emprises sont ponctuelles, un carré de 2 m² tous les 80 mètres environ. Aucune tranchée n'aura besoin d'être ouverte.

Le calendrier précis de chaque tronçon dépendra de la présence d'amiante.

- **Augmentation de la puissance des câbles haute-tension RATP**

Pour prolonger ses lignes au Sud, la RATP doit rénover les câbles haute-tension qui partent du poste électrique de la rue Montessuy, descendent Rapp, puis La Bourdonnais, puis Duquesne, puis la rue Masseran.

Au premier semestre, seul le tronçon Duquesne côté impair, entre Lowendal et Breteuil, sera effectué. Il est prévu de janvier à mars 2021.

- **ENEDIS : désensibilisation de l'artère 504**

Il s'agit de gros travaux sur le réseau haute-tension. Au premier semestre, l'avenue de Saxe côté pair sera concernée entre janvier et mars.

Les autres segments doivent être planifiés en fonction de l'avancement des études (Saxe, Sèvres, Oudinot).

- **GRDF : renouvellement du réseau en tôle bitumée**

Au XIXe siècle, les conduits de gaz étaient faits en tôle bitumée, une matière peu fiable qui représente aujourd'hui 94% des fuites de gaz à Paris, seule ville de France où ces conduits existent. Il faut les changer pour éviter les nombreux chantiers ponctuels liés aux fuites répétées.

En janvier-février 2021, les rues Saint-Dominique (entre Fabert et Malar), de Grenelle (entre Nicot et Maubourg) et de la Comète sont concernées.

Toujours en janvier-février (ce chantier est déjà entamé et a fait l'objet d'une communication riverains) :

- rue de Grenelle (côté impair, entre Bourdonnais et Bosquet),
- avenue Bosquet (côté pair, entre Grenelle et rue du Champ de Mars)
- rue du Champ de Mars (entre Bosquet et Duvivier)
- rue Cler (entre rue du Champ de Mars et la Motte Picquet)
- passage de la Vierge
- rue Duvivier
- rue Bosquet

Enfin, entre janvier et mars :

- rue Saint-Dominique entre Comète et Gallieni
- rue Fabert entre le 44 et la rue Saint-Dominique

- **Sécurisation de carrefours : installation d'ilots au milieu des passages piétons**

Afin de sécuriser les passages piétons des grandes avenues, des ilots centraux seront installés en février.

- avenue Duquesne aux croisement de Breteuil, Ségur et Estrées.
- croisement Motte-Picquet / Tour-Maubourg
- **Réseau de chaleur (CPCU)**

La CPCU va procéder au 1^{er} semestre à plusieurs travaux de branchement et de rénovation :

- au 55 rue de Saxe (projet hôtelier Redmann) entre avril et juin
- au 15 rue Malar entre janvier et mars
- à l'angle Octave Gréard – Charles Floquet : gros travaux impliquant une grue
- **Eau de Paris : renouvellement de conduites**

Le réseau d'eau sanitaire sera rénové vers l'avenue Rapp entre mars et juillet :

- au 27 avenue Rapp
- entre le 5 et le 11 rue Edmond Valentin
- entre le 7 et le 11 rue Dupont des Loges
- entre le 2 et le 8 rue Sedillot

5. Discussion libre

Le Mur pour la Paix a été au centre des discussions libres en fin de réunion. Les participants ont été informés que l'association SOS Breteuil avait déposé un recours en justice pour attaquer la décision de l'installer avenue de Breteuil, entre les deux parcs pour enfants situés promenade Yves-Saint-Laurent, ce qui aurait eu pour conséquence de bétonner un espace vert.

Ils ont également été informés de l'existence d'une pétition contre ce projet ayant réuni plus de 7 000 signatures sur change.org, ainsi que du courrier commun de Rachida Dati, Agnès Evren et Philippe Goujon à la Maire de Paris ainsi qu'au Préfet de Région pour leur demander d'étudier d'autres sites d'implantation.

Le 17 décembre, le Conseil de Paris s'est engagé à étudier la possibilité d'installer le Mur pour la Paix au Sud de l'avenue de Breteuil, place Henri Queuille, respectant ainsi la volonté des riverains, la préservation des espaces verts et la continuité de la perspective.